

PROCES-VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 05 Mai 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 05 Mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BUS-LA-MÉSÏÈRE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Mr BARBIER Guillaume, Maire

Etaient présents :

- M. BARBIER Guillaume,
- M. BLANCHARD Philippe,
- M. BOISSIERE Ridha
- M. HERIN Christophe,
Mme CORDONNIER Manhattan

Absents

-M. DELY Jean-Michel
- Mme POIZEAUX Nicole,
- M. Marc VANNES,
- M. POIZEAUX Patrick,
- M. MANSARD Alain,
-Mme CREPEL Brigitte

Excusé :

M. VAN NES

Pouvoirs :

M. VAN NES à M. HERIN Christophe

Secrétaire de Séance : M. HERIN Christophe

ORDRE DU JOUR

1. Décision modificative au BP 2022
2. Questions Diverses

Début de séance 18h30

1. Décision Modificative -1 au Budget Primitif 2022

Monsieur le Maire,

Explique que lors de la prise en charge du budget, il a été constaté l'omission de l'inscription du virement d'une opération d'ordre en recette d'investissement au 021 pour un montant de 254418.15

Il est donc nécessaire de prendre une décision modificative au budget au budget primitif 2022.

Soit :

Imputations	Dépenses investissement	Recettes investissement
2135	24418.15€	
2152	30000€	
2315	200000€	
021		254418.15
Total	254418.15	254418.15

PROCES-VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 05 Mai 2022

Budget primitif après décision modificative.

Section de fonctionnement

Dépenses = 410 617.08 €
Recettes = 410 617.08 €

Section d'investissement

Dépenses = 441669.56€
Recettes = 441669.56€

2. Questions Diverses

-Monsieur le Maire présente la version finale du contrat de location de la salle des fêtes, celui-ci est approuvé par les membres présents.

Le Maire
Guillaume BARBIER



Le Secrétaire de Séance
Christophe HERIN

